

un titre du douzième siècle, sous le nom de *Moleria, de Alloidiis*. Une partie du territoire porte le nom des *Meulières de la ville*, et une autre, celui des *Meulières de la cave*; d'ailleurs, les anciennes excavations existent dans les bois et les friches qui entourent ce village. Cette exploitation a cessé depuis un assez grand nombre d'années, et comme ces fouilles bouleversent le terrain et le rendent à jamais stérile, on se soucie peu de la faire revivre. La commune des Alluets est réduite à une centaine de feux. La pierre de ce canton était plus dure et plus colorée que celle des Molières; je ne puis pas dire si l'on y trouvait des blocs considérables.

Il passe, à deux ou trois kilomètres de là, une grande route qui conduit de Saint-Germain à Mante; un chemin pavé va de Maulle à Versailles; la forêt de Marly termine cette plaine au sud, et celle qui porte le nom des *Alluets*, l'entoure du côté du nord.

R A P P O R T

Sur la situation des carrières qui sont au-dessus de la Ferté-sur-Marne, département de Seine-et-Marne, en Vendémiaire de l'an IV;

Par le C.^{en} DECHAN.

LES carrières d'où l'on tire les meules à moulin, sont situées au sud-est de la Ferté-sur-Marne (ci-devant sous-Jouarre), à une demi-lieue environ de cette commune. Elles sont presque toutes dégradées, et les trous sont remplis d'eau à tel point, qu'il y en a où l'on compte jusqu'à 25 pieds; il n'y en a qu'un très-petit nombre qui ne soient pas abandonnées; on peut s'exprimer ainsi avec d'autant plus de raison que l'état de langueur où sont les travaux, même dans celles où on les suit encore, ne permet pas de dire qu'elles soient en activité.

On compte huit à dix ouvriers, où l'on en voyait autrefois 1500 à 2000. Celles que l'on exploite dans ce moment sont: le Chêne, auprès de la ferme de Tartray; le Tillet et le bois de la Motte, municipalité de Reuil.

La pierre qu'on en extrait est un quartz carié, placé sous vingt pieds environ de terre argileuse; on l'appelle dans le pays *pierre bleue*: elle est distinguée par cette dénomination de la pierre rousse, dont la valeur est beaucoup moindre pour l'objet auquel elle est employée.

Les exploitations de ces carrières ne sont point régulières; elles se commencent par un trou de

six pieds de diamètre, et profond de sept à huit; on sonde ensuite jusques à la profondeur où la masse de pierre meulière s'est trouvée dans l'exploitation voisine; lorsqu'on l'a atteinte, l'exploitation nouvelle commence, et l'on établit les machines qui servent à l'évacuation des eaux. Ce sont des sceaux placés en bascule, et disposés de manière qu'un enfant de dix ans peut aisément, et avec une seule main, élever l'eau d'une profondeur de quinze à vingt pieds. La largeur de l'excavation et la surface de l'eau, autant que la quantité d'ouvriers, déterminent le nombre des bascules.

Lorsque l'on a atteint la masse de pierre, on commence par la partie qui est la plus inclinée, afin d'attirer l'eau et de travailler ensuite sur celle qui en est dégagée; on recommence cette opération alternativement jusques à l'enlèvement total de la masse.

Il est des pierres d'une telle grandeur, que l'on en tire plusieurs meules de six pieds de diamètre.

On les ébauche dans la carrière même, on les en sort par un chemin incliné, qu'on pratique à mesure que l'excavation du terrain s'agrandit; la meule se place sur des rouleaux, et on la mène ainsi sur la hauteur du terrain avec le secours d'un cabestan placé à l'extrémité supérieure du chemin dont on vient de parler; on les finit hors de la carrière, et on répare sur le port de la Ferté les dégradations que le transport a pu occasionner.

Les marteaux dont on se sert pour les piquer sont en fer; ils sont pesans, longs de huit à dix pouces, pointus et garnis d'acier dans leurs extrémités. On les en regarnit tous les deux ou trois

jours; leur manche est très-mince, et a deux pieds de long.

La masse de pierre totalement enlevée, on s'occupe à de nouvelles recherches le plus près possible de celle qu'on abandonne, afin d'avoir la facilité de s'y débarrasser des eaux et des terres, qui proviennent de l'exploitation qu'on veut activer.

On ne paraît pas avoir dans le pays des indications plus sûres pour trouver la pierre meulière, que le voisinage des autres carrières. On conclut qu'il doit y en avoir, parce qu'il y en a eu non loin delà.

On fait des meules de toutes les grandeurs, mais les plus fortes dimensions, lorsqu'elles sont achevées, sont de six pieds deux pouces de diamètre, sur treize à quatorze pouces d'épaisseur; on les garnit dans leurs parties saillantes de cercles de bois fortement liés, afin d'en éviter la dégradation dans les transports.

Il y a dans ce moment sur le port de la Ferté environ cinq cents meules de cette dimension, prêtes à être livrées, et les sept huitièmes vendus. L'on ne peut satisfaire aux nombreuses demandes qui en sont faites, et la cause du peu d'activité des travaux se trouve dans le défaut de bras.

Avant la révolution, quatre à cinq cents habitans de la Ferté - sous - Jouarre et des hameaux environnans, tant hommes que femmes et enfans de six à dix ans, y trouvaient un travail assuré, et un salaire proportionné à leurs forces; aujourd'hui c'est un travail presque nul.

On tire une partie des pierres meulières dans les dimensions de quinze pouces de long, sur huit à dix de large, et quatre d'épaisseur; on les envoie

à l'étranger, où l'on s'en sert, en les réunissant avec des crampons et des cercles de fer, dans des dimensions très-variées.

Les principaux débouchés des meules de la Fenté sont le département du Nord, la Belgique et la ci-devant Bourgogne; mais ces deux premiers pays en demandent chacun beaucoup plus que l'autre.

Les circonstances ont élevé le prix de la meule de pierre bleue à 5 ou 600 liv. en écus.

Celle de pierre rousse est d'un tiers meilleur marché, parce qu'en effet elle est moins bonne; la consommation en est aussi beaucoup moindre.

Cette branche d'industrie n'est pas indigne des regards du gouvernement, et il appartient au conseil des mines d'en faire sentir l'importance, et d'exciter la reprise des travaux.

OBSERVATIONS

SUR la cause des différences qui existent entre l'acide blanc du nitre, et ce même acide lorsqu'il est coloré et qu'il répand des vapeurs rouges dans l'atmosphère.

Par le C.^{en} RAYMOND, Instructeur de Chimie à l'École polytechnique.

LES idées que je me propose de développer dans ce mémoire sur la véritable cause de ces différences, se présentent si naturellement, qu'il n'y a aucun doute qu'elles n'aient été déjà aperçues, et même senties par un très-grand nombre de chimistes, quoiqu'aucun ne se soit encore expliqué clairement sur cet objet, et que presque tous se soient accordés dans leurs ouvrages à ne reconnaître d'autres différences entre ces deux acides, que celle provenant de la proportion du principe oxigène qui entre dans leur composition intime, et auquel ils doivent leurs propriétés acides.

Il faut convenir que les expériences qui en ont imposé aux chimistes français, au point de leur avoir fait dire que l'acide du nitre était susceptible de divers degrés d'oxigénation, paraissent en effet prouver cette propriété dans cet acide, et qu'ainsi, il a été facile de se laisser entraîner par une opinion que paraissait d'ailleurs confirmer l'analogie de